

00008

N° _____ /MINEF/DGFF/PIF/SPFPS

Abidjan, le

12 JAN 2022

Liste des pièces constitutives du dossier de demande et de renouvellement d'autorisation d'exploitation de Balais, d'Huile de palme et de Graines de palmiste au titre de l'année 2022

- 1 Une demande de permis ou de renouvellement de permis d'exploitation de produits secondaires adressée à Monsieur le Directeur de la Production et de l'Industrie Forestière, indiquant la nature du produit à exploiter, les adresses postale et téléphonique du demandeur, ainsi que le lieu de ramassage ;
- 2 Une photocopie de la carte Nationale d'Identité ou de la Carte consulaire ;
- 3 Une autorisation du concessionnaire du périmètre ou de la parcelle (pour les sociétés) ;
- 4 Une photocopie du Registre de Commerce (pour les sociétés);
- 5 Une photocopie de la Déclaration fiscale (pour les sociétés);
- 6 L'original de l'ancien permis (pour le renouvellement);
- 7 Les documents administratifs où a lieu l'exploitation des produits (cas de transit des produits secondaires);
- 8 Le reçu de paiement de la taxe annuelle d'exploitation, 35 000 F CFA pour les particuliers et 200 000 F CFA pour les sociétés.

Le Directeur de Cabinet Adjoint

